

Syngenta International SA

Media Office
CH-4002 Bâle
Suisse
Tél.: +41 61 323 23 23
Fax: +41 61 323 24 24

www.syngenta.com

Contacts médias:

Paul Barrett
Suisse +41 61 323 2323

Contacts analystes/investisseurs:

Jennifer Gough
Suisse +41 61 323 5059
E.-U. +1 202 737 6521

Lars Oestergaard
Suisse +41 61 323 6793
E.-U. +1 202 737 6520



communiqué aux médias

Bâle, Suisse, le 24 novembre 2014

Accélérer les effets de levier opérationnel en Suisse

- **Simplification des structures pour des fonctions mondiales clés**
- **Délocalisation de certaines activités sur des sites à coût plus faible**
- **Rentabilité accrue et maintien de l'attention portée à l'innovation**

Syngenta a annoncé aujourd'hui avoir franchi des étapes importantes dans la mise en œuvre du programme de levier opérationnel «Accelerating Operational Leverage» présenté en février 2014. Ce dernier vise à réaliser des économies globales de \$1 milliard d'ici 2018 et repose sur trois piliers principaux: Commercial, Recherche et Développement et Global Operations. Ces mesures ont pour objectif d'améliorer la performance commerciale, d'accélérer la vitesse d'innovation et de parvenir à une efficacité des coûts inégalée dans le secteur.

Les mesures mises en œuvre à partir d'aujourd'hui entraîneront des réductions d'effectif et des délocalisations à l'échelle mondiale, dont près de 500 rôles opérationnels à Bâle, dont environ les deux tiers seront relocalisés. La population totale d'employés en Suisse est actuellement de 3 400.

Mike Mack, Chief Executive Officer, a déclaré : «Nous annonçons aujourd'hui des mesures importantes dans la mise en œuvre de la première phase de notre programme Accelerating Operational Leverage. A court terme, cela soutiendra la réalisation d'économies initiales en 2015 dans un environnement de marché délicat. A plus long terme, les mesures globales communiquées aujourd'hui permettront d'améliorer à la fois notre performance commerciale et notre capacité d'innovation.

«Etant donné notre profond enracinement en Suisse, nous restons déterminés à avoir notre siège social à Bâle. Nous accordons par ailleurs une grande importance à la position de ce pays comme centre d'affaires et d'innovation, comme en témoignent les investissements significatifs continus que nous y consentons. Nous nous engageons à procéder aux réductions d'effectif et délocalisations prévues d'une manière socialement responsable.»

La force de l'engagement de Syngenta en Suisse est démontrée par les investissements continus dans ses sites suisses, y compris au siège à Bâle, où plus de 200 millions de francs sont dépensés afin de répondre aux normes

actuelles et futures en matière de postes de travail. A Stein (AG), l'un des trois principaux sites mondiaux de R&D, 46 millions de francs ont été consacrés à l'expansion et au développement des installations. L'usine de protection des cultures à Monthey (VS), qui emploie plus de 900 personnes, continuera à être le plus grand site de production de Syngenta dans le monde.

Syngenta figure parmi les leaders mondiaux de l'économie et emploie plus de 28 000 personnes dans plus de 90 pays. Leur seul objectif: exprimer le potentiel des plantes. Par nos capacités scientifiques de premier plan, notre présence mondiale et notre engagement en faveur des clients, nous aidons à accroître la productivité des cultures, à protéger l'environnement et à améliorer la santé et la qualité de vie. Pour plus d'informations sur Syngenta, nous vous recommandons de consulter le site www.syngenta.com.

Avertissement concernant les déclarations anticipant sur l'avenir

Ce document contient un certain nombre d'informations anticipant sur l'avenir. Elles sont reconnaissables à l'emploi de verbes au futur et au conditionnel ou à des termes impliquant une projection dans le futur. De telles déclarations impliquent des risques et incertitudes, et les résultats réels pourraient en différer substantiellement. Pour de plus amples informations sur ces risques et incertitudes ainsi que sur d'autres facteurs de risque, nous vous invitons à consulter le formulaire soumis par Syngenta à la Commission des titres et des changes des Etats-Unis (Securities and Exchange Commission) et accessible au public. Syngenta n'a aucune obligation de remettre à jour ses déclarations à caractère prévisionnel pour qu'elles correspondent à des résultats réels, à des hypothèses modifiées ou à d'autres facteurs. Ce document ne constitue pas ou ne fait partie d'aucune offre ou invitation à vendre ou émettre, ni de sollicitation issue d'aucune offre d'acquisition ou de souscription pour des actions ordinaires de Syngenta AG ou Syngenta ADS, pas plus qu'il n'est à la base ou n'est lié à aucun contrat s'y rapportant.